

L'économie de l'offre, de la demande et de la conservation de l'énergie

Nous avons déjà souligné que, nonobstant l'auto-suffisance énergétique globale du Canada, notre pays connaît une pénurie croissante de la ressource qui est la plus importante: le pétrole. La réduction dans toute la mesure du possible de nos importations de pétrole dans les années 1980 justifierait pleinement l'instauration d'un programme de conservation de l'énergie visant à éliminer les problèmes économiques et stratégiques découlant de notre dépendance actuelle. Là ne s'arrêtent pas les avantages qu'offre la conservation de l'énergie. Les connaissances considérables que nous possédons déjà permettraient de réduire la phase de tâtonnements qu'impliquent les nouvelles initiatives. Dans bien des cas, la limitation de la demande peut s'avérer moins coûteuse que l'expansion de l'offre. Les technologies de conservation de l'énergie peuvent fort souvent être mises en œuvre plus rapidement que celles ayant trait à l'offre. De plus, la conservation de l'énergie réduit quelques-uns des coûts indirects découlant de l'utilisation de l'énergie, notamment la pollution de l'environnement.

L'énergie conservée représente une catégorie particulière d'énergie de remplacement qui ne dépend pas de l'apport de nouveaux approvisionnements. La conservation représente des économies des dépenses de consommation et d'investissement et contribue à améliorer la balance des paiements en réduisant les importations de pétrole étranger. Il est probable que les programmes de conservation créeront de l'emploi et engendreront des revenus grâce à l'expansion du secteur de l'industrie qui fournit les biens et services de conservation. Une économie orientée vers la conservation ne manquera pas d'avoir d'autres avantages importants et à grande portée et notamment l'autosuffisance énergétique à long terme.

Les conséquences des décisions et politiques en matière de conservation sont complexes et nombreuses mais, quoi qu'il en soit, un programme de conservation bien conçu peut ralentir le taux de croissance de la demande d'énergie et rendre moins pressant le besoin de trouver des solutions de remplacement à nos sources énergétiques actuelles. Les programmes de conservation et d'approvisionnement énergétique exigent une planification à long terme mais, en faisant gagner du

temps, la conservation permet d'augmenter la gamme d'options énergétiques que l'on peut évaluer et adopter. Autrement dit, la conservation peut multiplier les options d'approvisionnement du Canada si nous en saisissons l'occasion.

1. DÉFINITION DE LA CONSERVATION

La conservation a de nombreuses connotations. Pour certains, elle évoque le retour à un mode de vie rustique. Pour d'autres, elle s'associe à la mise en vigueur de mesures strictes de contrôle de l'utilisation et même de la non-utilisation des ressources. La manière dont les Canadiens perçoivent la conservation influencera sans nul doute la façon dont le Canada formulera une méthode visant à déterminer le meilleur programme d'utilisation des ressources à l'avenir. En comprenant mieux le marché et les forces institutionnelles qui influencent la pratique de la conservation, nous serons mieux à même d'évaluer le bien-fondé des mesures d'encouragement et de réglementation («le bâton et la carotte») prises pour encourager une utilisation plus éclairée de l'énergie.

On peut considérer la conservation comme la réduction de la consommation d'une ressource dans un proche avenir afin d'en avoir davantage de disponible dans un avenir plus lointain. On a également défini la conservation comme:

...l'utilisation judicieuse des ressources renouvelables et non renouvelables afin d'en retirer le plus d'avantages à long terme pour la société... (Crane, 1980, p. 67)

La conservation ne signifie pas non-utilisation ou utilisation «judicieuse»; elle n'est pas non plus synonyme d'une utilisation à taux constant, d'une utilisation soutenue maximale ni d'une utilisation cumulative maximale. Dans l'économie de la conservation, il faut tenir compte de la demande autant que de l'offre et les producteurs peuvent pratiquer la conservation autant que les consommateurs (et le font souvent). Il n'est pas toujours facile de décider si, dans une situation déterminée, il faut opter pour la conservation ou pour son contraire, l'épuisement.